

Un territoire acteur du rééquilibrage de la Bretagne

Le projet de territoire vise l'engagement des coopérations nécessaires avec les territoires voisins pour améliorer le cadre de vie (mobilités, habitat, environnement) et positionner le territoire comme le 3° pôle breton. Au service des 25 communes, le rôle de l'Agglomération est ici central, et doit s'appuyer sur la participation des citoyens.

UN TERRITOIRE QUI IMPULSE LA SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Le devenir du territoire est l'affaire de tous : les politiques publiques doivent associer de plus en plus les acteurs, citoyens, usagers, entreprises, associations, etc. L'Agglomération doit être davantage au service des communes.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Proximité élus-citoyens.
- De nombreuses coopérations entre communes.
- La synergie des réseaux professionnels actifs.

Opportunité

• La dynamique de coopération créée et renforcée dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire.

Faiblesse

• Une instance communautaire éloignée des communes







Renforcer la proximité de l'agglomération auprès de ses communes membres

Les collaborations entre services communautaires et communaux doivent s'intensifier, avec un soutien affirmé de l'ingénierie communautaire aux communes.

Des mutualisations des systèmes d'informations et numériques, de la commande publique, du conseil juridique notamment, seront également à étudier.

Des accompagnements plus spécifiques en matière d'accueil du public et des usagers (guichets uniques, maisons de services...) sont à renforcer, en identifiant clairement les bons interlocuteurs pour faciliter l'information et le conseil.

Les échanges sur les retours d'expérience et les bonnes pratiques entre agents et élus, par la mise en place de groupes de travail et de formations internes thématiques, contribueront à l'enrichissement mutuel des compétences, et, in fine, à l'amélioration des services rendus à la population.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Transformer, Équilibrer

Faciliter les coopérations entre communes pour améliorer l'offre de services

Les relations entre communes elles-mêmes doivent répondre de la même intention que les relations entre agglomération et communes.

L'intensification de leurs collaborations est à privilégier, pour favoriser les mutualisations de matériels et équipements (sport, culture, restauration collective...), partager les expériences et bases documentaires, créer des liens et synergies entre projets communaux. La mutualisation des équipements et matériels, déjà opérationnelle entre communes et acteurs associatifs, est à faciliter et renforcer pour, par exemple, favoriser l'accès aux offres sportives et culturelles.

+ En lien avec les axes : Transformer, Équilibrer





Améliorer l'implication des communes au travers d'une gouvernance communautaire partagée

La gouvernance communautaire doit être mieux partagée et lisible pour l'ensemble des élus du territoire, ses acteurs socio-économiques et ses habitants.

Cela passe par le renforcement des outils de communication expliquant les décisions de l'agglomération, par la décentralisation des réunions et par l'organisation de visites d'élus communaux et rendez-vous thématiques sur les projets d'intérêt majeur.

Les modalités de gouvernance et de coopérations seront structurées dans le cadre d'un pacte de gouvernance et de proximité.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer, Équilibrer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Conforter l'ingénierie communautaire au service des communes
- Développer les services mutualisés entre communes et Lorient Agglomération

UN TERRITOIRE QUI S'APPUIE SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONONOMIQUES

L'esprit de coopération est l'intention première du projet de territoire et doit s'appuyer sur les relations de confiance et l'engagement de tous les acteurs, à tous les niveaux décisionnels, pour garantir sa réussite collective.







Permettre aux citoyens et acteurs socio-économiques de participer à la définition et l'évaluation des politiques publiques

L'implication des usagers et acteurs socio-économiques dans la réflexion, la co-construction et l'évaluation des projets structurants est un préalable à leur acceptation et leur réussite. La mise en œuvre de parcours usagers et de comités de suivis est une première réponse, complétée par le recours à des méthodes d'éva-

complétée par le recours à des méthodes d'évaluations des actions fondées sur des indicateurs objectifs.

La réciprocité est également de mise, et doit se traduire par un engagement des acteurs socio-économiques au côté des institutions publiques: la constitution et l'animation de groupes de travail et de réflexion sont une seconde réponse à cette implication citoyenne dans les choix pour l'avenir du territoire.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer, Équilibrer

Faire connaître et reconnaître l'action de l'agglomération auprès des citoyens et acteurs socio-économiques

Les bases de la confiance réciproque entre élus, acteurs socio-économiques et citoyens reposent sur la transparence et la diffusion de l'information: les actions communautaires



doivent ainsi être partagées en rendant accessibles les présentations, les indicateurs de mise en œuvre et les bilans des projets.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer, Équilibrer

Conforter le rôle du Conseil de Développement dans les dynamiques participatives

Lorient Agglomération souhaite que le Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL) joue un rôle central dans l'animation des dynamiques participatives du territoire.

Cette collaboration est d'autant plus opportune qu'elle permettra une ouverture à l'ensemble du bassin de vie du Pays de Lorient.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer, Équilibrer



- Développer les enquêtes de satisfaction des politiques publiques auprès des usagers
- Rendre accessibles les présentations, les indicateurs de mise en œuvre et les bilans des projets

UN TERRITOIRE QUI RENFORCE SES COOPÉRATIONS AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

L'Agglomération est le 3° pôle de Bretagne, un pôle d'équilibre face aux métropoles du grand Ouest. Le projet de territoire engage les coopérations nécessaires avec les territoires voisins pour améliorer notre cadre de vie (mobilités, habitat, environnement) et rayonner encore davantage.





S'affirmer comme le 3° pôle breton

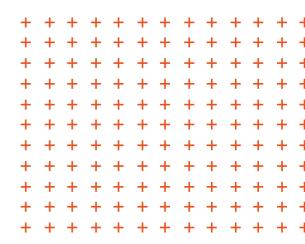
Le positionnement du territoire doit lui permettre de se faire reconnaître comme le 3º pôle de la Région Bretagne, avec les métropoles rennaise et brestoise, en valorisant ses singularités: un territoire à taille humaine, de proximité, de solidarité, de spécificités économiques et d'innovations.

L'enjeu consiste à peser dans l'équilibre territorial de la Bretagne afin de pouvoir bénéficier d'un effet d'entraînement pour porter collectivement les projets territoriaux auprès du Département, de la Région et de l'État.

+En lien avec les axes : Rayonner

Renforcer les liens avec nos partenaires à l'échelle des bassins de mobilités et d'emplois

Le premier niveau de coopérations du territoire,



au-delà de ses frontières géographiques et administratives, se situe à l'échelle du bassin de vie et de mobilités du Pays de Lorient (Quimper-lé Communauté, Communauté de Communes Blavet-Bellevue-Océan), élargi aux intercommunalités voisines (Roi Morvan, Pontivy Communauté, Centre Morbihan et Auray-Quiberon).





Ce niveau de coopération devra s'élargir à l'arc Bretagne Sud, de Quimper-Saint-Nazaire.

Il convient de renforcer les coopérations existantes et de les élargir aux enjeux majeurs des mobilités (aéroport, intermodalités, transports scolaires...), du développement économique et des infrastructures publiques (culturelles et sportives notamment).

Elle passe par le partage des projets entre intercommunalités, avec la mise en place d'instances de dialoque à organiser.

+ En lien avec les axes : Transformer, Équilibrer

Développer nos coopérations et réseaux aux échelles nationale et internationale

L'ambition territoriale doit se porter aux échelles nationale et internationale, fidèle à la tradition d'ouverture sur le monde.

Le territoire cherchera à s'arrimer aux réseaux d'influence européens et internationaux grâce à ses filières d'excellences agro-alimentaires et maritimes, et leurs capacités exportatrices. La démarche s'appuiera sur le renforcement des partenariats existants et le développement de projets structurants et innovants, en consortium avec d'autres territoires et en lien avec

l'université de Bretagne Sud et les structures de recherche.

L'intégration et l'animation de réseaux thématiques et jumelages avec d'autres territoires, compléteront la démarche pour consolider nos savoir-faire en matière d'énergies décarbonées renouvelables, de nautisme, de pêche, d'agro-alimentaire, de handicap, d'urbanisme, de gestion des risques naturels, etc.

+ En lien avec les axes : Rayonner, Transformer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Renforcer les coopérations en matière de mobilités avec les intercommunalités voisines
- Adopter une stratégie de planification territoriale partagée avec les intercommunalités voisines